

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. Cloutier, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — Pédagogie : Une anomalie. — L'assiduité à l'école. — Respectons le clergé. — Illogismes pédagogiques. — Rapports des inspecteurs d'écoles. — Fête de St-Thomas d'Aquin à l'École normale Laval. — **Partie pratique :** Langue française : I, Dictées : Les outils du jardinier — Les travailleurs — II, Dictée : Benjamin Franklin — III, Dictée : Un écureuil apprivoisé. — Exercices de rédaction. — Histoire du Canada : Formes de gouvernement. — Langue anglaise. — Réponses aux questions posées par le Bureau des examinateurs catholiques de Québec (suite) : Géométrie et mesurage — Algèbre. — **Divers :** Bibliographie. — Lettre pastorale. — Lecture en classe : Le baiser du Vendredi-Saint. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

Elèves apprenant les éléments de la gram-

maire	2,221
“ la syntaxe	660
“ l'analyse logique	412
“ la narration	1,356
“ le calcul mental	5,269
“ l'arithmétique	6,462
“ l'algèbre	56
“ le mesurage	164
“ la physique	15
“ la tenue des livres	472
“ la géographie	2,266
“ la cartographie	1,054
“ l'histoire du Canada	1,668
“ “ de France	212
“ “ d'Angleterre	107
“ “ des États-Unis	73
“ le dessin	3,041
“ l'agriculture	1,746
“ leçons de choses	5,053
“ le tricot et couture	702
“ français apprenant l'anglais	1,727
“ anglais “ français	122

Une anomalie

Chaque année, je parcours attentivement les différents rapports de MM. les inspecteurs d'écoles que publie l'honorable Surintendant de l'Instruction publique. Les statistiques et les remarques qu'ils contiennent constituent une *photographie* fidèle de l'état de l'instruction primaire dans notre province.

En lisant l'un de ces intéressants rapports, j'y ai trouvé le petit tableau qui suit :

Elèves apprenant le catéchisme	6,424
“ l'histoire-sainte	2,764
“ “ de l'Eglise	160
“ la bienséance	6,462
“ la lecture	6,462
“ l'écriture	6,462

Ce tableau est très instructif ; il nous fait connaître un état de choses qui existe dans presque tous les districts d'inspection : les règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ne sont pas suffisamment suivis par les titulaires des écoles.

En effet, les chiffres ci-dessus nous démontrent que 6,424 élèves apprennent le *catéchisme*, tandis que le nombre de ceux qui étudient *l'histoire-sainte* ne s'élève qu'à 2,764.

On enseigne la *géographie* à 2,266 enfants,

mais la *cartographie* à 1,054 seulement ; *l'histoire du Canada* à 1,668 et *l'histoire des États-Unis* à 73.

En résumé, dans le district dont il est question ici : 6,424 élèves apprennent le catéchisme, mais 3,660 n'étudient pas l'histoire-sainte, même oralement ; 4,158 n'entendent jamais parler de géographie, et parmi ceux qui étudient cette dernière branche, il n'y en a que la moitié qui font des exercices cartographiques ; 4,756 sont scrupuleusement tenus dans l'ignorance de leur histoire nationale ; et sur les 6,424 élèves inscrits, 73 étudient l'histoire des États-Unis.

Cependant les règlements du Comité catholique décrètent que l'histoire-sainte doit s'enseigner dès la première année du cours élémentaire, la géographie la deuxième, et l'histoire du Canada la troisième (1). Je suis d'avis que toutes les branches du programme devraient s'enseigner dès la première année du cours élémentaire, conformément à l'âge des élèves. L'histoire-sainte, l'histoire du Canada, la géographie, enseignées oralement, à l'aide de gravures, de cartes et du tableau noir, concourent considérablement au développement intellectuel de l'élève. Pourquoi attendre que les enfants sachent parfaitement lire et écrire avant de leur raconter les événements si intéressants de l'ancien et du nouveau Testament, leur apprendre les faits si émouvants de l'histoire du Canada et élargir un peu leur horizon en les initiant aux rudiments de la géographie ?

Depuis quelques années, la méthode concentrique a bien fait parler d'elle. A proprement parler, c'est la seule vraie méthode : elle

(1) Nous ne voyons pas pourquoi l'histoire du Canada et la géographie ne s'enseigneraient pas intuitivement dès la première année. Quant à l'histoire des États-Unis, les règlements la renvoient à la huitième année d'écoles, à la fin de la scolarité. C'est trop tard : bien peu d'enfants, à la campagne surtout, fréquentent l'école huit ans.

fait servir *toutes* les branches d'un programme d'enseignement primaire à tous les élèves des écoles primaires, sans exception. D'après le programme concentrique, l'enseignement de chaque matière converge vers un but commun : la formation complète de l'homme. Et comme une telle *formation* exige plusieurs éléments, il est donc indispensable que, dès ses plus tendres années, on ait en vue cette éducation intégrale de l'enfant, que l'école primaire seule est appelée à donner au grand nombre dans chaque pays.

Voilà pourquoi, au commencement de cet article, je disais que c'était une anomalie que de n'enseigner que quelques matières du programme aux enfants des écoles primaires.

La véritable éducation ne saurait commencer trop tôt.

C.-J. M.

L'assiduité à l'école

Parmi les obstacles qui s'opposent à la marche progressive de l'instruction publique dans notre province, on peut placer en première ligne, le manque d'assiduité à l'école. Les inspecteurs sont presque unanimes à signaler ce mal, surtout dans les districts ruraux, quoi qu'il existe aussi dans les villes et les villages.

Plusieurs causes contribuent à le produire. La mollesse, l'apathie, et souvent l'ignorance empêchent les parents de comprendre toute l'importance qu'ils devraient attacher à l'assistance régulière de leurs enfants à l'école ; néanmoins sous les moindres prétextes ils les retiennent à la maison.

D'autres, faute de surveillance, ne s'inquiètent nullement si leurs fils ou leurs filles se rendent régulièrement en classe. Ceux-ci en profitent souvent pour faire l'école buissonnière ou pour aller courir, s'amuser avec des

compagnons suspects qui, presque toujours, leur apprennent le mal et leur donnent de mauvais exemples et de mauvais conseils.

Cette catégorie d'absences se rencontre surtout dans les grands centres où les enfants sont plus qu'ailleurs portés à la dissipation.

Pour remédier à ce désordre scolaire, il faudrait que les maîtres et les autorités prisent les moyens les plus énergiques et les plus efficaces pour le faire disparaître.

A la campagne, les parents sont généralement bien disposés à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école, mais très souvent ils sont obligés de les garder pour les aider aux travaux des champs, surtout le printemps pendant les semailles et l'été pour la moisson. On ne saurait les blâmer d'en agir ainsi lorsqu'on connaît la rareté de la main-d'œuvre et les prix exorbitants qu'il faut payer pour se la procurer.

Cela n'empêche pas que l'école et les enfants en souffrent grandement et soient retardés d'une manière décourageante dans leurs progrès, par cet état de choses.

En effet, quelle position ennuyeuse et décourageante pour un maître ou une maîtresse, dont l'école est régulièrement organisée, où le tableau horaire, qu'il a préparé avec tant de soin, indique le moment précis où chaque exercice, chaque leçon doit avoir lieu pour toutes les classes respectives, lorsqu'il voit son école déserte et qu'il se trouve forcément condamné à l'inaction? Malgré tout son zèle; son énergie, son activité, il se trouve paralysé et incapable d'obtenir les résultats auxquels ses aptitudes et ses talents lui permettent légitimement d'espérer.

Et l'enfant, donc? quel tort ne souffre-t-il pas de ses absences répétées. Une journée manquée le met dans la position la plus critique. Lorsqu'il arrive en classe, n'y ayant pas assisté la veille, il n'a ni devoirs ni leçons à présenter à son maître. Pendant la correction de l'exercice fait à la maison, et qui

est basé sur la leçon précédente, il perd son temps et ne comprend rien aux explications que nécessitent les fautes à corriger. Pour certaines branches où les choses se suivent et s'enchaînent, il se trouve complètement désorienté, et à moins qu'il soit doué de talents supérieurs, il ne pourra reprendre le fil du cours à moins de recevoir des leçons spéciales pour le mettre au fait des leçons qui ont été expliquées et apprises en son absence. Le maître n'est pas toujours disposé, après ses journées si bien remplies, à recommencer un travail ingrat après ses classes; d'ailleurs, le voudrait-il, s'il se trouvait plusieurs élèves dans le même cas, et dont les classes seraient différentes, il lui faudrait donner à chacun des explications spéciales, qui lui occasionneraient un surcroît de travail et de fatigues impossibles à supporter.

Il est donc de la plus haute importance pour la bonne gouverne, pour les progrès, pour l'avancement de l'instruction de nos enfants, que tous assistent régulièrement à l'école.

Tous ceux qui ont à cœur l'instruction de la jeunesse devraient s'occuper sérieusement de cette question vitale et prendre les moyens les plus efficaces pour mettre fin aux absences malheureusement si fréquentes qui ont lieu trop souvent dans nos écoles.

J.-B. CLOUTIER.

Respectons le clergé

Dans une récente Lettre pastorale, S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montréal, rend le beau témoignage qui suit aux catholiques de la province de Québec :

“ Persuadé que le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Eglise et qu'une nation sans respect pour ses évêques et ses prêtres est une nation qui

court à sa ruine, vous les avez, de tout temps, environnés d'une filiale vénération : de tout temps, vous vous êtes montrés dociles à leurs ordres, fidèles à suivre leurs conseils, prompts à les justifier quand on les calomnie, à les défendre et à les venger quand on les attaque, on les méprise, on les insulte."

Restons fidèles à ce passé admirable : respectons les évêques et les prêtres partout et toujours.

C.-J. M.

Illogismes pédagogiques

Pour apprendre à un bébé la langue de ses pères, on lui bourre la tête de mots étranges qu'on lui fait oublier avec des pichenettes quand il devient plus grand. *Nanan* est, pour l'enfant, synonyme de nourriture. Un cheval est un *dada* et le mot *toutou* lui sert à désigner un chien. Si, grandissant, il se sert encore de ces vocables on l'appelle grande bête.

Ainsi, quand un mignon est sage, on le laisse pendant de longues heures s'ennuyer dans son berceau. S'il crie au contraire, la mère, le père et la nourrice se précipitent pour le calmer et l'amuser. Aussi les enfants bien doués crient-ils toute la journée et ne s'ennuient jamais.

Aussi, quelquefois, on raconte aux bambins des histoires fantastiques, les effrayant de Croquemitaine qui vient, la nuit, chercher les petits enfants pour les fouetter, et quand les mignons, l'esprit hanté par ces fantômes, manifestent leur horreur pour l'obscurité, on les appelle "poltrons" et, au besoin on leur donne une claque.

HECTOR PESSARD.

Rapports des inspecteurs d'écoles

GLANURES

Si le cours d'études était observé à la lettre, les nombres indiqués devraient coïncider parfaitement avec ceux du tableau *e*. On remarquera cependant quelques variations. J'ai constaté que, dans bien des cas, si le programme officiel n'était pas tout à fait suivi, cela était dû, non à la mauvaise volonté ou à l'indifférence des institutrices, mais à l'opposition systématique que rencontrent, de la part de certains parents et de certains commissaires d'écoles, celles qui veulent le mettre intégralement en vigueur. J'ai dû intervenir et soutenir plusieurs institutrices qui, d'après mes instances, ayant brisé avec la routine, s'étaient vues immédiatement en butte aux critiques les plus malveillantes et à toutes sortes de menaces et de vexations.

Les institutrices ne devraient être déplacées, à la fin de l'année scolaire, que pour des raisons valables et avec l'assentiment de l'inspecteur.

Un cours normal devrait être ouvert à l'École normale Jacques-Cartier pour les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement, comme cela se pratique à Québec : le besoin d'un plus grand nombre d'institutrices compétentes se faisant sérieusement sentir dans cette circonscription.

Des professeurs spécialistes devraient être engagés pour donner des leçons de lecture, d'arithmétique et de pédagogie dans toutes nos institutions indépendantes subventionnées où se forment des jeunes filles qui désirent obtenir leur brevet de capacité.

(J. Curot, Montréal.)

Il y a quelques années, l'âge moyen des enfants inscrits sur les registres de nos écoles élémentaires était de dix et onze ans, tandis qu'aujourd'hui dix ans, surtout pour les petits garçons, est l'âge extrême ; les parents les obligeant d'abandonner l'école dès qu'ils ont fait leur première communion. C'est un fait excessivement regrettable et qui, dans mon humble opinion, mériterait de la part des autorités la plus sérieuse considération. Il démontre clairement la nécessité de faire des améliorations dans l'organisation et l'administration de nos écoles élémentaires des campagnes, plus peut-être même que dans aucune autre branche de notre système d'instruction. Si l'état de choses actuel devait se continuer pendant encore quelques années, il est évident que la génération future serait certainement inférieure à la présente génération sous le rapport de l'instruction. Relativement aux maisons d'école et aux mobiliers scolaires, il n'a été fait dans le cours de cette année aucune amélioration digne de remarques.

(J.-B. DEMERS, *St-Jean.*)

Nos écoles modèles dirigées par des laïcs donnent aussi satisfaction, bien qu'elles ne soient pas supérieures à un certain nombre d'écoles élémentaires.

Quant aux écoles supérieures indépendantes qui sont toutes sous le contrôle des communautés religieuses, elles ont fait leurs preuves, et le nombre d'étrangers qui les fréquentent prouve l'excellence de l'enseignement qui se donne dans ces écoles.

J'ai la satisfaction de dire que j'ai trouvé beaucoup de bonne volonté chez tous les membres du corps enseignant; tous se sont appliqués à mettre mes conseils en pratique et à exécuter les ordres que j'avais donnés lors de ma première visite. Aussi, le programme d'études a été suivi dans la mesure du possible.

Avant de clore ce rapport, je ferai une petite remarque sur les pouvoirs accordés par la loi aux commissaires d'écoles. Ces pouvoirs me paraissent trop étendus, ce qui donne souvent lieu à des actes autoritaires que les circonstances ne justifient pas toujours. Il me semble que bien des difficultés qui surgissent entre les commissions scolaires, les contribuables et les instituteurs pourraient être réglées avec bien plus de justice par les inspecteurs d'écoles, si les pouvoirs de ces derniers étaient moins restreints; car les inspecteurs n'ont pas d'intérêt personnel en jeu dans les contestations entre commissaires, contribuables et instituteurs. Ce serait aussi un moyen de protéger plus efficacement les instituteurs contre la malveillance et les caprices de certaines personnes.

La fixation du minimum des traitements et les traitements mensuels des membres du corps enseignant sont autant de réformes tout à fait à désirer.

(E.-P. DESTROISMAISONS, *Village Richelieu.*)

Fête de Saint-Thomas d'Aquin à l'École normale Laval

Le 7 du courant, il nous a été donné d'assister à une charmante séance de musique et de chant dans une des salles de l'École normale. Il s'agissait de la fête patronale de M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'École normale Laval.

Un auditoire choisi remplissait la salle, et ceux qui ont pris part à l'exécution du programme se sont acquittés de leur tâche en véritables artistes.

S. G. Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et ancien principal de l'institution, occupait le fauteuil d'honneur, ayant à sa droite Mgr Laffamme, Mgr Gagnon, etc., et à sa gauche le héros de la fête, M. l'abbé Rouleau. Un nombreux clergé, plusieurs laïcs marquants de la ville, et beaucoup de Dames et de

Demoiselles rehaussaient l'éclat de la démonstration par leur présence.

Voici le programme de ce petit bijou de fête :

1. Overture de "Tancredi," duo de piano..... Rossini
Mlles Derome et Fortin.
2. Cavatine... "Robert le Diable,"... Meyerbeer.
Mlle Robitaille.
3. Danse Hongroise... Solo de Violon... Joachim.
M. Gilbert.
4. Le Banquiste.....
M. Lefèvre.
5. Duo (piano et harmonium) sur Faust de Gounod.
M. et Mlle Gagnon.
6. Cavatine de la Reine de Saba..... Gounod.
Mlle Robitaille.
7. "Tzigane" Solo de violon..... Sarasate.
M. Gilbert.
8. Chœur... "La Chasse Royale,"... Guérin.
Les élèves de l'École normale Laval.
God save the Queen.

Tous nos compliments à M. Gilbert qui se révèle de plus en plus maître de premier ordre. Ce jeune québécois fera honneur à sa ville natale, et au nom canadien-français. Cet artiste arrive de Belgique, après plusieurs années d'étude dans les meilleurs conservatoires de ce pays. M. Gilbert ira loin.

Melles Derome et Fortin ont soutenu leur réputation de pianistes distingués et la voix de Melle Robitaille a su charmer de nouveau un public qui l'avait déjà applaudi à plusieurs reprises dans d'autres circonstances.

Rien de plus beau que le duo (piano et harmonium) sur Faust de Gounod, par M. G. Gagnon et Melle Gagnon. Melle Gagnon, toute jeune encore, a fait preuve d'un talent musical plus qu'ordinaire.

Quant à M. Lefèvre, il a chanté le *Banquiste* avec une verve et un brio qui lui ont valu de vives félicitations.

En somme, cette fête de Saint-Thomas à l'École normale Laval a été couronnée, en tout point, d'un succès complet.

Bien qu'un peu en retard, *l'Enseignement primaire* offre ses hommages les plus sincères au distingué principal de l'École normale Laval.

PARTIE PRATIQUE

Langue française

I

Cours préparatoire

DICTÉE

LES OUTILS DU JARDINIER

Avec la bêche on retourne la terre. — Avec le râteau on brise les mottes de terre. — Le plantoir sert à planter les choux. — Pour planter des choux en ligne droite on se sert du cordeau.

LES TRAVAILLEURS

Le laboureur retourne la terre, le mineur fouille le sol, le maçon élève nos maisons, le tailleur confectionne nos vêtements, l'instituteur donne l'instruction, le soldat défend la patrie, le savant honore son pays. Ainsi, tout travaille autour de nous. Travaille aussi, petit enfant.

EXERCICES : Souligner les *noms pluriels* de la première dictée et les *verbes* de la seconde.

II

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉE

BENJAMIN FRANKLIN (1)

Il aimait passionnément la lecture. Le peu d'argent qu'il avait était employé à acheter des livres. Son père, voyant ce goût décidé, le destina à être imprimeur.

Il devint *promptement* très habile. Il avait beaucoup d'adresse, qu'il *accrut* par beaucoup d'application. Il *passait* le jour à travailler et une partie de la nuit à s'instruire. C'est alors qu'il étudia tout ce qu'il ignorait, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie (2) ; qu'il apprit l'arithmétique, dont il savait *imparfaitement* les règles, et à laquelle il ajouta la connaissance de la géométrie et la théorie de la navigation ; qu'il fit l'éducation méthodique (3) de son esprit. Il *parvint* à force de volonté et de privations. Il prenait sur la qualité de sa nourriture et les heures de son repos pour se procurer les moyens et le temps d'apprendre. Il avait lu qu'un auteur ancien, s'élevant contre (4) *l'usage* de manger de la chair, recommandait de ne *se nourrir* que de végétaux. Depuis ce moment, se contentant d'une soupe de gruau (5) qu'il faisait grossièrement lui-même, mangeant debout et vite un morceau de pain avec un fruit, ne buvant que de l'eau, il économisa assez d'argent pour acheter des livres, et, sur les heures *consacrées* aux repas, assez de temps pour les lire.

MIGNET (6).

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Franklin*, (Benjamin) (1706-1790), né à Boston, (États-Unis). Il fut envoyé en France pendant la guerre de l'indépendance, et contribua beaucoup à entraîner la France dans l'alliance des États-Unis. Ce fut lui qui inventa le paratonnerre.

(2) *Philosophie*. Étude des principes des causes de toutes choses. Ce mot est souvent employé pour désigner le système particulier que chacun se fait pour se conduire dans la vie ; *Sa philosophie consiste à ne se tourmenter de rien*.

(3) *Méthodique*. Qui a de la méthode, c'est-à-dire qui procède par des moyens raisonnés, avec régularité pour faire quelque chose.

(4) *S'élever contre*. Se soulever contre, condamner.

(5) *Gruau*. Grain mondé, c'est-à-dire nettoyé, et moulu grossièrement.

(6) *Mignet*. Écrivain du dix-neuvième siècle ; fut plus particulièrement historien.

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

FAMILLES DE MOTS.—*Accroître*, accroissement, croître, croissance, croissant (temps pendant lequel la lune croît, par restriction, ce mot s'applique à la forme de la lune) ; *accrue* (agrandissement d'un terrain pendant le retrait des eaux), *crue*, *croît* (augmentation d'un troupeau par les naissances de chaque année), *décroître*, décroissance.—*Imparfaitement*, imparfait, parfait, parfaitement, *parfaire*, perfection, perfectible, imperfectible, perfectionner.

FORMATION DES MOTS.—*Accroître*. Les préfixes *a* et *ad* ont le sens de *tendance*, de *direction* et parfois d'*augmentation*. *Ad* devient *ac*. *af*, *ag*, *al*, *an*, etc., devant les mots commençant par une de ces consonnes, on dit qu'il s'assimile. EXEMPLE : *accoster*, *accroître*, *affiner*, *aggraver*, *allonger*, *appesantir*, *arriver*, etc.

SYNONYMES.—*Promptement*, rapidement. —*Habile*, adroit. — *Accroître*, augmenter, développer.—*Passer*, employer.—*Parvenir*, réussir, arriver.—*Usage*, habitude.—*Se nourrir*, vivre, s'alimenter. — *Consacrer*, employer.

EXERCICES

1. Faire l'analyse logique de la dernière phrase de la dictée.—2. Analyser les adverbes de la dictée.—3. Trouver cinq mots ayant pour préfixes *ad*, *ac*, *af*, *ag*, *al* et les employer dans des phrases.—4. Trouver les mots de la même famille que *accroître*, *imparfaitement*.—5. Employer dans des phrases *promptement*, *habile*, *accroître*, *passer*,

parvenir, usage, se nourrir, consacrer et leurs synonymes. — 6. Montrer comment Benjamin Franklin devint un savant.

X.

III

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉE

Un écureuil apprivoisé

Peu de temps après son arrivée dans la forêt, Pierre Gagnon avait aperçu à une courte distance de la cabane, une femelle d'écureuil descendant d'un arbre avec ses deux petits qu'elle avait déposés sur les feuilles mortes, dans le but sans doute de leur apprendre à jouer et à gambader. Notre homme s'étant approché pour être témoin de cette scène d'éducation domestique, la mère effrayée s'était aussitôt enparée d'un de ses petits et l'avait porté dans la plus proche enfourchure de l'arbre ; mais, avant qu'elle fut revenue pour sauver son autre enfant, Pierre s'en était emparé et l'avait emporté à l'habitation, malgré les cris d'indignation et de détresse de la pauvre mère.

On ne saurait croire tout le soin que se donna notre rustique défricheur pour élever et civiliser ce gentil petit animal. Il fit pour lui une provision de fruits, de noisettes, de faïnes et de glands. Durant les premiers jours il écalait lui-même ses noisettes et le faisait manger avec une sollicitude toute maternelle. Peu à peu le petit écureuil put non seulement manger sans l'aide de son maître, mais il n'hésitait pas à se servir lui-même et commettait toutes sortes d'espégleries. Souvent pendant le repas il sautait lestement sur l'épaule de Pierre et venait dérober dans son plat ce qu'il trouvait à sa convenance. Il était si docile, si candide, si

éveillé, si alerte, ses petits yeux brillants exprimaient tant d'intelligence, il était d'une propreté si exquise, et paraissait si beau, quand s'asseyant sur ses pieds de derrière il relevait sa queue vers sa tête, que Pierre passait des heures à l'admirer, à jouer avec lui, à caresser son pelage soyeux.

(GÉRIN LAJOIE.

—Jean Rivard le défricheur.)

EXPLICATIONS DE MOTS.—*Gambader* : (du vieux mot français *gambe*, jambe) sauter, danser sans mesure.—*Domestique* : (du latin *domus*, maison) adj. qual., qui concerne la maison, la famille : *éducation domestique*, éducation de famille.—*Rustique* : dur, grossier, aux manières rudes.—*Candide* : simple, naïf, innocent, sans malice.—*Alerte* : vigilant, vif, toujours prêt à partir.—*Exquise* : féminin de esquis, tout ce qu'il y a de meilleur, de plus délicat.—*Pelage* : se dit de tout le poil d'un animal ; *pelage soyeux*, poil doux comme la soie. Donner quelques mots de la même famille : *pelisse*, manteau garni de fourrure ; *épiler*, arracher les poils ; *pelu* ou *poilu*, qui a du poil.

EXERCICES.—*Aperçu* : verbe *apercevoir* ; la cédille sous le *c* devant *o*, *u*. Ce verbe ne prend qu'un *p*, aussi bien que *aposter*, *apitoyer*, *aplasir*, *aplatir*, *apaïser*, *apetisser*, *apostasier*, *apostropher* ; tous les autres prennent *pp*. *appauvrir*, *apprendre*, *appeler*, etc.—*Témoin* : Cet adjectif n'a pas de féminin : *Cette personne a été témoin*. Il en est de même de quelques autres : *chevelure châtain*, *femme grognon*, *huile rosat*...—*Toute maternelle* : tout est adjectif indéfini, ou pronom indéfini, ou adverbe. Ici quoique adverbe signifiant *tout à fait, entièrement*, on le fait accorder par *euphonie*, ce que l'on fait toujours devant un adjectif féminin commençant par une *consonne* ; mais on écrirait : *tout attentive*. Remarque : *tous* adj. se prononce *lou* ; *tous* pron. se prononce *touisse*.

—*S'assayant* : verbe s'asseoir. Je m'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, ils s'asseyent. Je m'asseyais. Je m'assis, assimes. Je m'assisérai. Assieds-toi, asseyons-nous. Que je m'asseye, que je m'assisse, asseyant, assis.—*Asseoir* (établir solidement) j'assois, j'assoiais, j'assis, j'assoirai, j'assoirais, assois, assoyons, que j'assoie, que j'assisse, assoyant, assis. Cette seconde conjugaison peut être aussi employée pour conjuguer *s'asseoir* : Je m'assois, je m'assoirai etc.,

Exercices de rédaction

I

Quels sont les noms des différentes pièces du harnais d'un cheval et à quoi sert chacune d'elles ?

Dites comment on attelle un cheval, puis comment on le dirige.

A quoi sert le fouet ? Dans quels cas faut-il l'employer ? Que pensez-vous des conducteurs qui en abusent ?

II

Trouver un adjectif pour compléter les phrases commencées :

Mon porte-plume est...—Le plumage de la pie est...—Mon tablier est...—La couverture de mon cahier est...—Ces fleurs sont...—Notre vache est...—Le cadre de ce tableau est...—Papa est...—Maman est...—Notre maison est...

III

UN TROMPEUR TROMPÉ

Développement

Un coq étant perché sur l'une des branches d'un vieux pommier, vit accourir près de lui un renard qui lui cria :

“ Hé ! là-haut, mon petit coq, ne connais-tu pas la bonne nouvelle ?

—Quelle nouvelle ? répondit Coquerico.

—Ah ! je vois que tu ne sais rien encore. Eh bien ! écoute : tous les animaux de la terre viennent de signer une paix générale ; descends vite que nous nous embrassions.

—Quel bonheur ! s'écria le coq. Alors nous ne serons plus du tout ennemis !

Et, en disant cela, il tendait son long cou, comme pour regarder au loin.

“ Que regardes-tu donc ? lui demanda le renard.

—Ce sont les deux chiens de mon maître, Carlo et Finot, qui s'approchent en courant ; ils viennent sans doute aussi annoncer la bonne nouvelle ; ils vont vite, et, dans un instant, ils seront près de nous. Je descends : nous pourrons nous embrasser tous ensemble.

Le renard, sans vouloir en entendre davantage, s'enfuit à toutes jambes vers les bois voisins.

Et le coq de rire, car c'est plaisir de tromper un trompeur.

QUESTIONS.

Où était perché le coq ? Qui voit-il accourir ? Que lui dit le renard ? Que propose-t-il au coq ? Quelle réponse lui fait ce dernier ? Que fait le coq, tout en répondant ? Le renard veut-il bien attendre les deux chiens ? Pourquoi ? Pourquoi le coq se mit-il à rire ? N'avait-il pas trompé le renard ?

CANEVAS.—Un coq perché sur une branche.—Arrivée d'un renard.—Une bonne nouvelle.—Paix entre les animaux.—Invitation du renard.—Je vois deux chiens.—Attendons-les.—Le renard se sauve.—Le coq se met à rire.—Plaisir de tromper un trompeur.

Histoire du Canada

FORMES DE GOUVERNEMENT

VII.—Conseil spécial

L'oligarchie anglaise, après avoir poussé le peuple canadien à la révolte, pendit ou exila "les patriotes," brûla leurs maisons, ravaga leurs biens et sema la terreur à travers les *six comtés confédérés*.

L'Acte de 1791 fut suspendue, et le 10 février 1838 fut passé, dans le Parlement impérial, un acte afin d'établir des dispositions temporaires pour le gouvernement du Bas-Canada. Par cet acte, la constitution de 1791 fut révoquée dans cette partie de la province et les pouvoirs de la Législature suspendus. La Reine pouvait nommer un "Conseil spécial" dont les membres prêteraient serment et feraient, avec le gouverneur, les lois nécessaires.

Ces lois devaient être proposées par le gouverneur; leur durée était limitée au mois de novembre 1842 et elles pouvaient être désavouées par la Reine en conseil. Cet acte n'affectait pas les lois en vigueur à cette époque.

Par un amendement fait à cet acte le 18 août de l'année suivante, le conseil spécial ne pouvait pas être composé de moins de vingt membres, et le quorum de onze.

Les lois pouvaient être faites pour durer au delà de novembre 1842, mais elles devaient être soumises pendant trente jours au parlement, avant que d'être confirmées. Le gouverneur pouvait prélever des taxes pour des améliorations publiques et certains objets du gouvernement municipal. Enfin toute loi ou ordonnance faite par le gouverneur devait, avant d'avoir force de loi, être publiée au long dans la *Gazette Officielle* de la province.

Langue Anglaise

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

TWENTY-SECOND LESSON

Réponses.

I have one head.
You have one head.
You and I have two heads.
We have two heads.
He has one head.
She " "
They have two heads.
" "
" "
I have two eyes.
You have two eyes.
You and I have four eyes.
We have four eyes.
He has two eyes.
She " "
They have four eyes.
" "

Questions.

heads (1) have you ?
" " have I ?
" " you and I ? (indiquez l'élève et vous-même au même instant)
" " we ?
" " has he ? (indiquez le voisin)
" " she ? (si vous parlez d'une fille)
" " have they ? (indiquez deux voisins)
" " " " (indiquez deux voisines)
(2) eyes have you ?
" " you and I ? (Indiquez l'élève et vous-même au même instant)
" " we ?
" " has he ? (indiquez le voisin)
" " she ? (si vous parlez d'une fille)
" " have they ? (indiquez deux voisins)
" " " " (indiquez deux voisines)

(1) L's à la fin des mots n'est pas une lettre muette en anglais.
(2) C'est une faute de prononcer les mots qui commencent par une voyelle comme si ces mots étaient précédés de Y/I aspirée.

How many

Aussitôt que les élèves comprennent bien et qu'ils sont capables de répondre, faites mettre les questions sur le tableau. Que les élèves les copient et qu'ils soient obligés d'écrire les réponses de mémoire.

TWENTY-THIRD LESSON

PLACE.—AT.—DOOR.—WINDOW.

1^o Montrez votre place, dites : This is my place. Allez à chaque élève montrez sa place, dites . This is your place.

Parlez à un élève de son voisin ; montrez la place du voisin et dites au premier élève : This is his place.

Allez à la porte, dites : This is the door (3).

Allez à une fenêtre, dites : This is a window.

2^o Dites aux élèves à tour de rôle :

Show me my place.

.. your place.

.. his place (en parlant de la place du voisin).

.. her place .. de la voisine).

.. the door.

.. a window.

3^o Montrez à chaque élève: Que l'élève réponde :

1. votre place,

Faites-lui en même temps la question : What is this ?

1. It is your place.

2. sa place,

2. It is my place.

3. la place du voisin, ou la place de la voisine,

3. It is his place.
It is her place.

4. la porte,

4. It is the door.

5. une fenêtre,

5. It is a window.

4^o Mettez-vous à votre place et dites trois ou quatre fois : I am AT my place.

Dites à chaque élève : You are AT your place.

Dites à chaque élève en lui parlant de son voisin : He is AT his place.

Dans une école de filles il faudra dire : She is AT her place.

5^o Mettez-vous à votre place et demandez à chaque élève : Where am I ? Qu'il réponde : You are AT your place.

Dites à chaque élève : Where are you ? Rép. I am AT my place.

Demandez à chaque élève en lui parlant

de son voisin : Where is he ? Rép. He is at his place.

Dans une école de filles : Where is she ? Rép. She is AT her place.

Demandez à chaque élève : Where are you and I ? (Indiquez l'élève et vous-même au même instant). Rép. We are at our places.

Demandez à chaque élève en lui parlant de deux ou plus de ses voisins ! Where are they ? Rép. They are at their places.

Dans une école de filles la dernière question et la dernière réponse ne subiront aucun changement.

Réponses à quelques questions posées par le Bureau des examinateurs catholiques de Québec

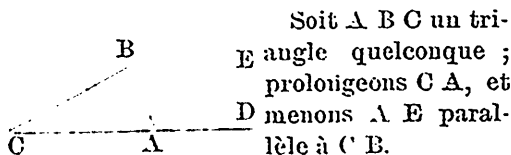
Diplôme modèle

(suite)

GÉOMÉTRIE ET MESURAGE

1^o Démontrez que la somme des angles d'un triangle quelconque est égale à deux angles droits ?

Démonstration :



Soit A B C un triangle quelconque ; prolongeons C A, et D menons A E parallèle à C B.

Les angles C B A et B A E sont égaux comme alternes-internes ; les angles B C A et E A D sont égaux comme correspondants ; ainsi la somme des trois angles A, B, C, du triangle, est égale à la somme des trois angles B A C, B A E, E A D ; or cette dernière somme est égale à deux angles droits. Donc la somme des angles

(3) Les trois premières lettres du mot door, door, ont le son de do dans le solfège do re mi, etc.

d'un triangle quelconque est égale à deux angles droits.

2° Qu'est-ce qu'un triangle isocèle ?

Réponse.—Un triangle est isocèle lorsqu'il a deux côtés égaux.

3° Quelle est la surface latérale d'un cône de 4 pieds de diamètre et dont la hauteur oblique est de 12 pieds ?

Solution :

$4 \times 3.1416 = 12.5664$. Périmètre de la base.
 $12.5664 \times 12 = 150.7968$. Surf. latérale.—Rép.

44° Un terrain ayant la forme d'un trapèze présente les dimensions suivantes : grande base 150 pieds ; petite base 98 pieds ; distance perpendiculaire entre les bases 75 pieds. Dites le prix de ce terrain à raison de $12\frac{1}{2}$ cts le pied carré.

Solution :

$0.50 \times \frac{98+150}{2} \times 75 = 9300$. Surface du terrain.
 $9300 \times 12\frac{1}{2} = 1162.50$.—Rép.

ALGÈBRE

1° Partagez le nombre 360 en deux parties telles qu'en divisant la première par 25 et la deuxième par 32, la différence des quotients soit 3 ?

Solution :

Soit x la 1ère partie ; alors $360-x$ la 2ème partie :

D'après l'énoncé $\frac{x}{25} = \frac{360-x}{32} + 3$

Chassons les dénominateurs en multipliant l'équation

par 800 $32x = 9000 - 25x + 2400$

Transposons $32x = 9000 + 2400$

Réduisons $57x = 11400$

Divisons les 2 membres par 57 $x = \frac{11400}{57} = 200$.

—1ère Rép.

$360 - 200 = 160$.

—2ème Rép.

Solution du même problème au moyen de deux inconnus :

Soit $25x$ la 1ère partie, et $32y$ la 2ème :

D'après l'énoncé $25x + 32y = 360$

$$\frac{2}{3}\frac{x}{y} - \frac{3}{2}\frac{y}{x} = 3$$

Donc $x - y = 3$

Multipliant la dernière équation par

25 nous avons $25x - 25y = 75$

De la 1ère équation $25x + 32y = 360$

Retranchons la 2ème $25x - 25y = 75$

$$57y = 285$$

D'où $y = \frac{285}{57} = 5$

Cette valeur mise à la place de y dans l'équation $x - y = 3$ donne

$$x - 5 = 3$$

Donc $x = 3 + 5 = 8$

Et $25x = 25 \times 8 = 200$

$$32y = 32 \times 5 = 160$$

2° Trouvez la somme de :

$$\frac{1}{x+y} + \frac{1}{x-y} - \frac{x-y}{x^2-y^2}$$

Solution :

Une addition et une soustraction de fractions.

$\frac{1}{x+y} + \frac{1}{x-y} - \frac{x-y}{x^2-y^2}$. Réduisant ces fractions au même dénominateur on trouve

$$\frac{x-y}{x^2-y^2} + \frac{x+y}{x^2-y^2} - \frac{x-y}{x^2-y^2}$$

La somme algébrique de ces fractions

est $\frac{x+y}{x^2-y^2}$.

Réduisant cette fraction à sa plus simple expression en divisant les deux termes par $x+y$, on trouve $\frac{1}{x-y}$.—Rép.

Autre solution :

$$\frac{1}{x+y} + \frac{1}{x-y} - \frac{x-y}{x^2-y^2}$$

Simplifiant la dernière fraction $\frac{x-y}{x^2-y^2}$ en divisant les deux termes par $x-y$ on trouve $\frac{1}{x+y}$.

Le problème se présente alors sous cette forme :

$$\frac{1}{x+y} + \frac{1}{x-y} - \frac{1}{x+y} = \frac{1}{x-y} \text{---Rép.}$$

3^e Partagez \$95 entre trois personnes, de manière que la troisième ait \$10 de moins que la seconde, et celle-ci \$15 de plus que la première.

Solution : Mai 1909

La part de la 1^{ère} = x

“ “ 2^{ème} = $x+15$

“ “ 3^{ème} = $x+15-10 = x+5$

$$x+x+15+x+5=95$$

$$3x+20=95$$

$$3x=95-20$$

$$3x=75$$

$$x=75 \div 3 = 25$$

$$x+15=25+15=40$$

$$x+5=25+5=30$$

Rép. \$25. \$40. \$30.

J. AHERN.

Bibliographie

LES MYSTÈRES DE MONTRÉAL, par *Auguste Fortier*. Montréal, chez Leprohon, Leprohon et Guilbault.

Voilà un nouveau roman canadien qui mérite d'être lu. On en vend une édition à 10 cents et une autre à \$1.00. La première est remplie de fautes typographiques que l'on devrait faire disparaître au plus tôt.

Nos félicitations à M. Fortier, un tout jeune homme de vingt et un an.

LES MUSÉES SCOLAIRES, par *M. G. Serrurier*, directeur d'école au Havre, France.

C'est une monographie pédagogique très intéressante qui a été faite à l'occasion de l'exposition universelle de Chicago. Nos remerciements à M. Serrurier pour l'envoi d'un exemplaire.

LA REVUE CANADIENNE, *Montréal*.—Sommaire de la livraison du mois de mars 1894 :

Le sommeil de l'Enfant-Jésus....A. Leclaire.

Les discours de Sir G. Cartier....W. Laurier.

Les Iroquois au Nord-Ouest...L. H. Prud'Homme.

Fable (*poésie*)L'abbé F.-X. Burque.

Le rôle de la couleur en art....Eug. Aubert.

Le Fort et le Château St. Louis...E. Gagnon.

La bague de Marie Stuart...Comtesse de Ballestrem.

Chronique du mois.....X.

Les Bastonnais (roman canadien)...J. Lespérance.

C.-J. M.

Lettre Pastorale

De nos seigneurs les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œuvre des Missionnaires Agricoles.

Nous, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques, des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur

Nos Très Chers Frères,

(2^{ème} Suite)

Nous n'ignorons pas, nos Très Chers Frères, qu'une espèce de fièvre de jouissance et de liberté s'est emparée de nos populations rurales et les entraîne vers les grandes villes. On est fatigué, ennuyé de la vie simple et paisible des champs ; on se laisse séduire par le fastueux éclat de la richesse, on veut se donner plus de liberté, sortir d'une position modeste, se procurer des jouissances, être quelque chose dans le monde. On se précipite vers les Babyloignes modernes ; on cherche le bonheur, on trouve la ruine. Cette désertion des campagnes qui s'est

effectuée depuis quelques années a été pour nous comme pour tous les peuples de l'Europe un immense malheur ; elle porte une grave atteinte à la prospérité publique ; elle est, surtout dans l'ordre moral, un véritable désastre. Dans les grandes villes, dans les usines, l'homme des champs se trouve bientôt en contact avec des coryphées de l'impunité, avec des cœurs pervers ; il perd peu à peu l'esprit de foi et de religion qui l'avait animé jusque-là ; ses croyances et ses mœurs font un triste naufrage, et il ne recueille pour sa vieillesse que la misère et le déshonneur.

La vie de la campagne, au contraire, offre de précieux avantages au point de vue moral et religieux : elle rend l'homme meilleur, en lui conservant des mœurs simples, un cœur droit, des habitudes d'économie, le goût du travail, l'amour de la justice ; elle lui apporte la richesse sous les formes les plus variées : richesse de joie, d'union, d'affection de famille, richesse de modération des désirs. Laissez-nous vous dire avec un grand Docteur de l'Église, saint Jean Chrysostôme, " que les populations agricoles vivent dans la paix et que leur existence a quelque chose de vénérable dans sa modestie ; l'habitant des campagnes, continue-t-il, a plus de jouissances que le riche des villes : la beauté du ciel, l'éclat de la lumière, la pureté de l'air, la douceur d'un sommeil tranquille, tout lui est accordé avec une sorte de prérogative ; le Créateur semble lui donner en primeur ces vrais biens de l'ordre temporel..." Vous trouverez donc dans cette vie modeste le vrai plaisir et la sécurité, la bonne renommée et la santé, la régularité dans la conduite et de moindres dangers pour la sainteté des mœurs.

Des circonstances particulières ont arrêté, au moins temporairement, le courant de l'émigration et la fièvre des courses aventureuses vers les États-Unis ; et même bon

nombre de nos compatriotes pressés par le besoin et aussi par le désir persistant de revoir le Canada qu'ils aiment, sont revenus au milieu de nous et ont repris la paisible culture de leurs champs. A nous de profiter de ces circonstances pour les retenir sur le sol natal. Pour y réussir, il faut leur enseigner l'art de bien cultiver, c'est-à-dire de faire une exploitation rurale avantageuse, propre à leur assurer une subsistance convenable ; il faut les mettre sur la voie du succès, s'ils n'y sont pas déjà ; il faut leur faire voir que notre sol peut nous suffire, qu'il est même préférable à celui des autres provinces au point de vue de l'industrie provenant de l'agriculture et qu'ils peuvent, par un travail actif et intelligent, y prospérer, y vivre plus heureux que sur la terre étrangère.

Mais ces succès ne sauraient être sérieux et durables si le cultivateur n'étudie pas. Il lui est nécessaire de se renseigner, sinon toujours en feuilletant des livres, au moins en assistant à des conférences agricoles données par des hommes compétents, ou encore en examinant les résultats obtenus par d'autres dont les sillons produisent abondamment. Nous demandons aux pères de famille de nos campagnes d'engager leur fils à apprendre leur profession. Avec le progrès actuel de la science, avec le perfectionnement apporté dans la mécanique, nous pouvons dire que le cultivateur a encore plus besoin du secours de son intelligence que de celui de ses bras.

Un bon conseil, un renseignement important, précis, donné en temps opportun peut valoir des mois de travail. L'étude de cette noble profession est donc de plus en plus nécessaire ; c'est par elle que nos concitoyens prospéreront, formeront un peuple fort et jouiront, au sein de leurs familles, de cette sereine liberté, de cette indépendance chrétienne qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

(à suivre.)

Lecture en classe

LE BAISER DU VENDREDI-SAINT

Ma mère était mise, ce jour-là, comme quand elle va à la grand'messe ; moi, l'on m'avait paré de mes belles brassières neuves, de ma collerette de dentelle, de mon bonnet de prunelle et de mes bas de fleuret. Nous venions saluer le deuil de notre bon Seigneur.

Ah ! que ma mère fut belle, quand nous entrâmes dans l'église, qu'elle tomba à genoux aux pieds de l'Homme-Dieu ! Une larme, qui coulait, roulait en perle le long de sa joue ; pendant qu'elle penchait avec douleur, jusqu'à terre son front pensif. Puis, sur les mains ensanglantées du Seigneur qui perdit la vie sur la croix pour délivrer le monde du péché, elle pose ses lèvres un moment pour lui faire douce embrassade ; et puis, déchirée de douleur, elle se lève, et jette au ciel un regard de ses yeux tristes et abattus.

Ici la douce et bonne femme, oppressée de ses larmes, me dit : regarde un peu suspendu sur la croix, l'Enfant de la Vierge Marie, né pour consoler les pauvres, ... — le pêcheur, dans sa furie, dans son ingratitude, l'a ainsi percé de clous.

Ah ! baise, baise - lui ses plaies, fuis le péché qui enivre ; alors, en bon chrétien, tu allègeras son fardeau. Fuis le poison de l'envie que le démon charrie du fond de l'abîme, car lorsqu'il domine en notre âme, tu vois, mon bel agneau, tout le mal qu'il y fait !

Vois-tu sa belle tête pâle retomber sur son épaule !... Le baiser de Judas fut son coup mortel. Jusqu'à la tombe, reste fidèle à tes amis, et, ainsi qu'une colombe s'envole d'une vallée, un jour tu t'envoleras au haut des cieux.

Et sur les dalles je m'agenouillai. Longtemps, longtemps je couvris de baisers les pieds rouges de sang de notre bon Seigneur.

Puis, en sortant, il me semble ouïr ce mot tendre de ma mère : les oiseaux, dit-elle, ce vendredi, sont si tristes, mon fils, qu'ils jeûnent tout le jour.

(Traduit d'une poésie provençale de Matthieu par M. Albert Savine.)

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Substitution de nom

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1894), d'amender l'arrêté en conseil du 30 janvier 1869, en substituant le mot " Sainte-Germaine du Lac Etchemin, " à celui de Saint Germain du Lac Etchemin, comté de Dorchester.

Annexion à la municipalité St-Charles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1894), de détacher les lots numéros 587, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607 et 608, du cadastre de la paroisse de Saint-Denis, dans le comté de Saint-Hyacinthe, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Charles (paroisse), dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, 1894.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 16 février courant (1894), de faire les nominations suivantes : M. Ozro Cass, commissaire d'école pour la municipalité de Roch Island, comté de Stanstead, en remplacement de M. Albert P. Ball, décédé.

M. Théophile Côté, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement de Joseph Rioux, absent.

Avis de demande d'érection de municipalité

Détacher de la municipalité d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, l'arrondissement numéro un, comprenant le village d'Hébertville, et ériger le territoire qui forme le dit arrondissement numéro un en municipalité scolaire distincte, sous le nom de " village d'Hébertville ", et le reste de la municipalité sous le nom de " municipalité de la paroisse d'Hébertville ", pour les fins scolaires.

GEDEON OUIMET,
Surintendant.

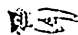
Québec, 14 février 1894.

AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN, H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom un grand assortiment de

PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL,

Il y aura bientôt *trois ans* que je dirige une maison de reliure à Québec. Durant ce long espace de temps, je n'ai eu qu'à me féliciter des encouragements que m'ont accordés les membres du clergé et tout le public en général. Je tiens donc à remercier sincèrement ceux qui se sont adressés à moi dans le passé, les priant d'agréer mes sentiments de la plus vive reconnaissance.

A l'avenir, je continuerai comme par le passé à exécuter toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION de LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis.

Je m'occupe spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sans or*.

Je relie les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* à des conditions très avantageuses. J'offre aussi des conditions particulières aux Messieurs du clergé. Tant qu'au public en général, je puis le satisfaire à des prix très avantageux.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.

P. GAUVREAU
LIBRAIRE

122—PIED DE LA COTE LAMONTAGNE—122
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation—Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.